DOSSIER DE CANDIDATURE 2024





PRÉSENTATION

Créé par l'Unsfa, l'objectif du prix est de mettre en valeur et soutenir la qualité des démarches ayant permis d'associer dans la réalisation d'un projet et de façon exemplaire, le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et le maître d'usage.

En partenariat avec l'USH, l'Union Sociale pour l'Habitat, le prix se décline en catégorie "Logement Hlm" pour distinguer des projets portés par des organismes Hlm. Ils distingueront des projets exemplaires qui devront attester d'une démarche visant la prise en compte des usages des logements, pour un projet de construction ou de réhabilitation (restructuration, régénération, transformation d'usage).

RÈGLEMENT/CONDITIONS DE PARTICIPATION

Projets éligibles

Le prix d'architecture du Projet Citoyen s'attache à distinguer un projet exemplaire du point de vue de la concertation entre maître d'œuvre, maître d'ouvrage et maître d'usage-citoyen dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'aménagement.

Deux catégories:

- Générale
- Logement HLM (Bâtiment neuf ou réhabilitation)

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux architectes (associés aux maîtres d'ouvrages publics ou privés), aux associations, aux syndicats et aux comités de quartier. Les projets issus de concours ne peuvent pas participer puisque le programme y est nécessairement totalement défini avant le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Date limite de candiature: le vendredi 23 août 2024

Nous adresser votre candidature:

Nous adresser par mail, à l'adresse **ppc@unsfa.com**:

- Le formulaire de candidature (ci-dessous), complété et signé par les 3 intervenants
- Une note de présentation de votre projet, texte de présentation du projet, des partenaires, du programme et de la méthodologie employée.
- La planche de présentation du projet (selon le modèle à télécharger, format A2) à nous adresser en PDF
- En option : les documents complémentaires que vous souhaitez (dessins et plans, vues du projet, photographies, articles de presse, compte-rendu de réunions de concertation...)

Jury - Résultats

Le jury est composé d'architectes, de maîtres d'ouvrages et de représentants d'associations de maîtrise d'usage. Il étudiera la conformité des dossiers reçus du point de vue des critères de sélection, des conditions de participation et des documents adressés (le non-respect de ces critères entraînera le retrait du dossier). Il peut également décerner une mention spéciale.

Calendrier

Le vendredi 23 août 2024 : Clôture des candidatures

Le 24, 25, 26 septembre 2024 à Montpellier : Remise des prix catégorie "HLM" lors du Congrès de l'USH Le 24, 25, 26 octobre 2024 à Reims : Remise du prix catégorie "Générale" lors du Congrès des Architectes de l'Unsfa

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Téléphone mobile:

Après l'avoir dûment complété, le formulaire de candidature doit être adressé par mail à **ppc@unsfa.com** le vendredi 23 août 2024 au plus tard.

Le projet				
Intitulé: Adresse du projet (n°, rue, code postal et ville): Date de début: Date de fin:				
Catégorie "Générale" Réalisation d'un bâtiment neuf Réalisation d'une extension Aménagement urbain ou paysager Projet urbain, urbanisme	Catégorie "HLM" ☐ Bâtiment neuf ☐ Réhabilitation			
Identité du candidat architecte				
Société:				
Nom et prénom du réprésentant :				
Adresse postale:				
Adresse mail:				
Téléphone fixe :				
Téléphone mobile :				
Identité du partenaire maître d'ouvrage				
Commune, société ou Organisme HLM:				
Nom et prénom du représentant :				
Adresse postale:				
Adresse mail:				
Téléphone fixe :				
Téléphone mobile :				
Identité du partenaire maîtrise d'usage-citoyen				
Société ou association:				
Nom et prénom du représentant :				
Adresse postale:				
Adresse mail:				
Téléphone fixe:				

Présentation du projet - Contexte et	t objectif (six lignes maximum) :	
Enjeu du projet (cinq lignes maximu	m) :	
Engagement général des candidats		
	ndidature, le maître d'ouvrage, le maître ns générales du Prix d'Architecture du Pr	
Maître d'ouvrage	Maitre d'œuvre - architecte	Maître d'usage-citoyen

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"

CESSION DE DROITS PHOTOS

nous soussignes,		
Architecte : Maitre d'ouvrage : Photographe : Nous engageons à céder, à titre grad rappelés :	cieux, les droits de photographie du p	projet/réalisation ci-après
	jet citoyen dans les conditions suivant s en format numérique et librement uti	es : lisables par l'architecte et le maître d'ou-
- Des clichés du projet lauréat pourror qui en aura également la liberté d'usa		ofessionnel en collaboration avec l'Unsfa,
		nt HLM dans le cadre des présentations de l'Unsfa et l'USH de promotion d'une
<u> </u>	n tiers détenteur de quelconques droit	e l'Unsfaet l'USH, formulé par eux-mêmes ts sur les documents dont l'utilisation se-
Cette cession de droits ne sera effect	tive que si le projet concerné est déclar	ré lauréat du prix 2024.
	r la déclinaison Logement HLM s'enga er le titre du projet et le nom de l'auteur (age, dans la stricte limite de ses propres ou des auteurs.
Faità: Le:		
Maître d'ouvrage	Maitre d'œuvre - Architecte	Photographe

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"